

LE LITTORAL DE LA FRANCE

TROISIÈME PARTIE

DE LORIENT A LA ROCHELLE

PAR

CH.-F. AUBERT

(V. VATTIER D'AMBROYSE)

Lauréat de l'Académie Française, Officier d'Académie.

Ouvrage couronné par l'Académie Française
Honoré par médaille d'honneur de première classe

(Société libre d'Instruction et d'Education)
et d'une Médaille d'Argent (Yacht-Club de France)

DESSINS

de

BRUN, TOUSSAINT, FRAIPONT, KARL, CAUSSIN, LALANNE, BERRAYE

D'après nature les croquis de MM. Armand et Louis PARIS, de M. Théophile FOUCault, de M. Ase VIAUD-GRAND-MARAIS et d'après les photographies de MM. NEURDEIN et VAGNEUR, à Paris, à Brest ; MARTIN-JOUAN à Belle-Isle-en-Mer.

GRAVURES SUR BOIS

de

ROGNON, SMEETON, PUYPLAT et QUESNEL

Les gravures au procédé et le tirage des planches en deux tons
ont été exécutés par Gillot.

PARIS
VICTOR PALMÉ, éditeur
76 rue des Saints-Pères
1886

Numérisation Odile Halbert, 2007,
tous droits de reproduction réservés

CHAPITRE XLI

LA CÔTE ET LE PAYS DE MONTS. — CROIX -DE-VIE. — SAINT-GILLES-SUR-VIE

Nous quittons une île conquise, en grande partie, sur la mer et dont l'existence doit toujours être défendue contre un retour des flots ; nous franchissons, une seconde fois, un passage dont la réunion au continent n'est plus qu'une question de peu de temps ; enfin, nous voici de retour sur des rivages marécageux, menacés à la fois par la mer et par les dunes.

Il faut avouer que le littoral vendéen n'est pas, en dehors de rares exceptions, bien intéressant à visiter. En réalité, sauf LES SABLES D'OLONNE, SAINT-GILLES SUR VIE, qui parait mériter des améliorations, NOIRMOUTIER et L'ILE-D'YEU, rien n'y captive l'attention, rien ne laisse un de ces souvenirs dont la pensée aime à s'entretenir.

Et quelle route monotone ! Du moins celle des rivages. A. perte de vue, des marais salants, des *charrauds* (canaux) où l'eau dormante se recouvre d'une teinte verdâtre ; des *nioles* (yoles)¹ à fond plat en sillonnent les détours quand vient le temps de la pêche. Ces nioles sont dirigées à l'aide d'une longue perche terminée par une pointe de fer. Une seconde perche appelée *ningle*, dont, l'extrémité épaisse et fourchue offre un excellent point de résistance, sert, au *maraîchin* à franchir lestement, à la façon des montagnards, les fossés ou canaux, s'il a besoin d'abandonner sa niole et de raccourcir son chemin.

Sur un sol à demi spongieux, des *bourines* (chaumières) construites en argile et couvertes en *rouches* (roseaux), bien loin de rechercher l'air, le

¹ Le patois vendéen ajoute fréquemment un n au commencement des mots : té-moin Noirmoutier pour Hermoitier; *niole* pour *yole*.

soleil, se terrent en quelque sorte dans la vase, à demi cachées, par surcroît, sous le maigre feuillage de saules ou de peupliers rabougris !

En apparence, toutefois, le maraîchin est d'une belle, d'une forte race et porte assez élégamment sa petite veste, son chapeau *raballet* (à larges bords), sa ceinture rouge.

En apparence, avons-nous dit ; c'est un écrivain du pays, M. Gallet, qui donnera la raison de notre réserve.

« La race maraîchine semblerait être d'une solidité à toute épreuve, surtout parmi les familles aisées des fermes. Le tempérament sanguin paraît dominer chez les jeunes gens des deux sexes. Les hommes sont grands, ont les épaules larges, le teint clair, les cheveux longs et plats, souvent blonds ou roux. Les jeunes filles, fortes en couleur, ont le teint hâlé par le soleil ; mais leur peau est très blanche et leur taille moyenne est bien prise.

« Mais ces apparences sont souvent trompeuses. Des chairs molles, abreuvées de sérosités, des dents gâtées, une démarche nonchalante, de grands pieds et de grandes mains accusent, chez beaucoup d'individus, un fort mélange de tempérament lymphatique.

« De fortes filles de dix-huit ans, aux contours accentués, deviennent femmes maigres à trente ans ; elles meurent étiques et épuisées entre cinquante et soixante ans. Les hommes maigrissent également en vieillissant. A cinquante-cinq ans, ils en montrent quinze de plus et bien peu atteignent l'âge de soixante-dix ans. Hommes et femmes sont vieux avant l'âge et ne parviennent jamais à l'extrême vieillesse. »

Nous ne continuerais pas la citation, M. Gallet faisant un trop déplaisant tableau moral de ses compatriotes, tableau qu'il termine, il est vrai, par des paroles auxquelles nous nous associons de grand cœur, ayant eu plus d'une occasion d'en vérifier la justesse.

..« En dehors de ces courants qui entraînent dans une misère sordide une partie de la population, il y a chez nous, grâce à Dieu ! tout un monde d'honnêtes gens qui se transmettent de père en fils les vertus de l'âge d'or. Entrez chez les habitants de la campagne, vous retrouverez presque partout l'hospitalité des anciens jours. Ils ont l'abord facile, généreux, montrent un grand fond de probité et de religion, et sont ennemis des procès et des chicanes ; leur gros bon sens se fait souvent, jour à travers leur physionomie-peu expressive. Les crimes sont très rares parmi eux. Nous aimons leur franchise, leur gaieté un peu bruyante, leur bonne foi.... »

Pour ce qui touche l'agriculture, M. Gallet s'exprime ainsi :

« Les prairies naturelles réclament impérieusement deux améliorations : le nivellement et l'engrais. La plupart sont formées de hauteurs et de bas-fonds ; les parties hautes sont trop tôt desséchées, les parties basses sont trop longtemps sous l'eau. Les terres provenant du curage de fossés sont rejetées négligemment sur la lisière, qu'elles exhaussent chaque année aux dépens du centre, transformé ainsi en marécage, sans écoulement possible. C'est le contraire

qui devrait avoir lieu. Un nivellement général serait très dispendieux, mais on pourrait l'opérer peu à peu en prenant chaque année une couche de terre sur les hauteurs pour la répandre dans les *loires*. Une fois ce travail fait partiellement, il serait plus avantageux d'étendre sur les prés la cendre provenant de la combustion de la fiente des animaux que de la vendre aux habitants du Bocage. Le sol, même le plus fertile, exploité sans recevoir jamais d'engrais, produit moins qu'il ne devrait et finit par s'épuiser à la longue. Lorsque nos agriculteurs maraîchins auront remédié à ces deux défauts essentiels, ils auront des prairies qui ne le céderont à celles d'aucun autre pays, pour la qualité et l'abondance des herbages printaniers et des fourrages d'hiver....

« Partant de ce principe erroné que les prairies n'ont pas besoin d'engrais, on recueille tout le fumier des animaux, que l'on pétrit ensuite avec de la paille, pour en former des tourteaux appelés *bouzats*. Ces bouzats, séchés au soleil, se vendent quinze francs le millier, et il y a tels fermiers qui en fabriquent trente ou quarante *mille*. Ils donnent une chaleur acré et persistante et répandent une légère odeur de musc, désagréable au premier abord, mais à laquelle on s'habitue aisément. La cendre, entassée avec soin, est enlevée par les *Dannions*, qui l'emploient à fumer leurs terres et donnent en échange d'un millier de bouzats, une valeur de *douze francs*, soit en bois-fagot, soit en argent ; on s'est donc chauffé pour trois francs.

« Cette cendre est l'objet d'une telle recherche qu'à certaine époque de l'année, les routes sont défoncées et encombrées par les lourdes charrettes des *Bocageons*, voyageant toujours par bandes nombreuses. Ils se réunissent surtout pour traverser le Gois, afin de pouvoir se prêter main-forte en cas de besoin, et forment des convois interminables....

« Les *Bocageons* (habitants du Bocage) sont encore appelés *Dannions* ou *Dagnons*. Ce mot est interprété de deux façons différentes. Écrit *Dannion* par les uns, il viendrait de *damné homme*, terme de mépris dont la cause première est inconnue. D'autres, qui écrivent *dagnons*, font dériver ce terme d'*Agnonotes*, peuple qui refoula les *Colliberts* dans le Marais.

« La haine se serait perpétuée entre les deux races, et le *dagnon* ne serait pas un damné, mais un ennemi. Pour adopter cette dernière opinion, il faudrait prouver que nos Maraîchins descendent, comme ceux des rives de la Sèvre niortaise, des *Colliberts*, peuplade de pêcheurs originaires de l'île de Maillezais². L'analogie de race et de moeurs qui existe entre les habitants des deux marais n'est pas une preuve de cette origine commune. »

Ces lignes révèlent une sorte d'antipathie existant entre *Maraîchins* du littoral et *Bocageons*, antipathie facile à surprendre, et qui se fait jour même dans la manière dont les gens des deux pays parlent de l'aspect de leurs campagnes respectives.

On sait que, contrairement au Marais, le Bocage prend son nom de la grande quantité de bois dont il est couvert.

« — Chez nous, au moins, disait un Maraîchin, on peut humer le grand air, le beau soleil à pleins poumons, et s'élancer, sans crainte de perdre sa route, au milieu d'espaces immenses donnant une sensation de liberté complète ainsi que, sans doute, la donnent les prodigieuses savanes amé-

² Petite ville située entre la Sèvre et l'Autise, dans l'arrondissement de Fontenay-le-Comte.

ricaines. Ce n'est pas comme dans le Bocage, on l'on ne saurait faire cinquante mètres, sans risquer de ne plus voir même le bout de son nez !!! »

Eh bien ! après tout, le Maraîchin avait raison. Nulle contrée, en France, ne peut, croyons-nous, se montrer *absolument laide*, et il ne tiendrait, qu'aux Vendéens du littoral de donner à leurs campagnes un aspect plus riant.

Un meilleur mode de construction rurale, un entretien plus convenable des abords des maisons, une meilleure méthode de nettoyage des fossés, surtout des plantations nombreuses, là même où la présence des arbres verts serait si utile pour assainir l'atmosphère.

Cela et quelques vieilles habitudes rosutinières mises de côté, transformeraient bien vite le pays, tout en améliorant grandement les conditions d'existence des populations.

Passons rapidement, sur toute la côte, nulle de ses parties n'appelant une étude spéciale.

Le PAYS DE MONTS, où nous nous trouvons, est, ainsi que Noirmoutier, arraché pour une notable partie à l'Océan. Sur d'anciennes îles sont bâtis les principaux bourgs et villages.

LA BARRE-DE-MONTS est le lieu habituel d'embarquement des voyageurs qui se dirigent vers l'Île-d'Yeu. Un bateau à vapeur part chaque matin de PORT-JOINVILLE, dans l'île, touche à La Barre-de-Monts et repart une demi-heure après. Le service est, aussi régulier que le permettent le temps et la marée, et le trajet, d'environ vingt-quatre kilomètres, se fait en moyenne en trois heures.

Nous devrions donc nous embarquer ici pour visiter l'île ; mais nous pouvons nous permettre de prolonger notre voyage par terre, et aller demander à quelque brave marin, de Saint-Gilles ou des Sables, de nous transporter sur ce point isolé dans les embruns de l'Atlantique, et si peu souvent abordé par les touristes que, sauf son nom, il demeure pour ainsi dire inconnu.

NOTRE-DAME DE MONTS, SAINT-JEAN DE MONTS, NOTRE-DAME DE RIEZ, SAINT-HILAIRE DE RIEZ se ressemblent par un trait commun. Leur territoire est divisé en marais salants, en dunes fixes et mobiles. Partout où il est possible d'abriter une barque, les pêcheurs ne font pas défaut, quoique la population, en une foule de localités, semble être beaucoup moins attachée à la mer que les populations bretonnes.

CROIX-DE-VIE s'étend sur la rive droite de l'embouchure du petit fleuve côtier la Vie. SAINT-GILLES SUR VIE occupe, un peu plus haut, la rive gauche, et son territoire se prolonge jusqu'au delà du confluent du *Jaulnay* ou *Jaunay*, mince cours d'eau venant emprunter le lit de la Vie, pour recevoir, comme elle, l'influence de la marée.

Depuis quelques années on s'efforce d'établir des bains de mer à Saint-Gilles. On peut principalement, comme à Saint-Brévin, y préconiser les bains de sable, car les dunes, presque mobiles, sont extrêmement favorables à ce genre de médication.

Croix-de-Vie et Saint-Gilles ne devraient former qu'une seule ville et, cela étant, leur prospérité en serait plus assurée, puisqu'elle ne s'éparpillerait pas dans des rivalités préjudiciables à l'avenir commun.

La Vie offrirait, certainement, un port des plus commodes, des plus avantageux. C'est même, semble-t-il, l'estuaire le plus anciennement fréquenté de la Vendée entière³. Mais les sables et le limon l'encombrent, un dragage énergique ne suffirait pas. Un creusement considérable s'impose avec des retenues de chasse, faciles, du reste, à établir, le Jaunay ou la Vie elle-même pouvant en fournir les éléments.

Nous avons grand'peur de voir retarder encore ces éléments de succès. Chacune des deux petites villes voudrait attirer tout à elle, et Saint-Gilles est assez humilié de n'avoir pas sur ses limites la gare des chemins de fer de l'Etat.

En vérité, le travail d'un pont spécial eût été pour le moins superflu : dix minutes suffisant largement au piéton pour se rendre, de la rive gauche, à la gare, située sur la rive droite.

Croix-de-Vie a possédé la première usine de la Vendée entière, où la sardine ait été confite.

Quant à Saint-Gilles, le commerce y est assez bien compris, et l'agriculture en progrès. Des vignes sont plantées jusqu'à la dernière limite des sables. Leurs produits sont encore très médiocres, mais, avec le temps, ils peuvent s'améliorer, et, en tout cas, ils procureraient à la contrée, une boisson plus saine que l'eau dont elle est fournie.

Les environs de la petite ville ont fourni des ruines mégalithiques et gallo-romaines assez intéressantes. Les maisons seigneuriales s'y trouvaient, d'un autre côté, assez nombreuses, et les vestiges du vieux château, transformé en habitation particulière, y sont encore reconnaissables.

³ M. René Valette.

L'église, de différents styles, n'est pas d'un grand intérêt, bien que plusieurs de ses parties présentent le style roman très pur. Sa fondation remonte au neuvième siècle, mais, souvent détruite et rebâtie, elle gagnerait à être complètement, intelligemment restaurée.

Le cimetière possède quelques dalles tumulaires, dont les plus anciennes datent du quinzième siècle.

Incontestablement, Saint-Gilles est d'origine très ancienne, mais son histoire reste entourée d'une certaine obscurité. On n'y peut guère relever avec certitude que des épisodes se rapportant aux guerres de la Ligue et à la révolte des protestants. C'est ainsi qu'en 1621 le duc de Rohan-Soubise tenta vainement de s'emparer de la place. Il devait, peu de mois plus tard, être complètement défait par Louis XIII, à Croix-de-Vie.

La ville s'honore d'avoir vu naître PIERRE-GARCIE FERRANDE, le célèbre auteur du *Grand Routtier de la Mer*, intrépide marin du quinzième siècle, dont M. Dugast Matifeux a fait, en 1868, revivre le souvenir.

NARCISSE PELLETIER dont, en 1875, le *John Bell* opérait le rapatriement, émerveilla ses compatriotes par le récit de son séjour de dix-sept années au milieu des noirs Australiens. Pelletier, né en janvier 1844, n'avait donc pas plus de quatorze ans quand il commença son extraordinaire existence dans les déserts horribles de l'Australie. Un Vendéen, croyons-nous, a mis en ordre ses curieux mémoires.

La pêche de la sardine est la principale source de travail pour la population maritime de Saint-Gilles et de Croix-de-Vie. Ses produits commencent à se relever, mais pour combien de temps, avec l'imprévoyance dont on fait preuve !.. Les expéditions de poissons frais d'autres espèces sont assez fréquentes.

Par malheur, l'entrée du port, déjà difficile en temps ordinaire à cause du peu de tirant d'eau (trois mètres), réclame impérieusement des travaux importants.

Aussitôt que la mer devient mauvaise, la situation des pêcheurs n'est plus tenable, telle, par exemple, la saison d'hiver de 1882.

Les bancs de moules, autrefois fructueux, sont de plus en plus envahis par les sables, et les crevettes tendent à disparaître.

Les plaintes se multiplient et l'aisance décroît chaque année. Hélas ! cette gène, l'imprévoyance ne la cause-t-elle pas ?

Faut-il donc constamment répéter que la mer, immense réservoir, ne

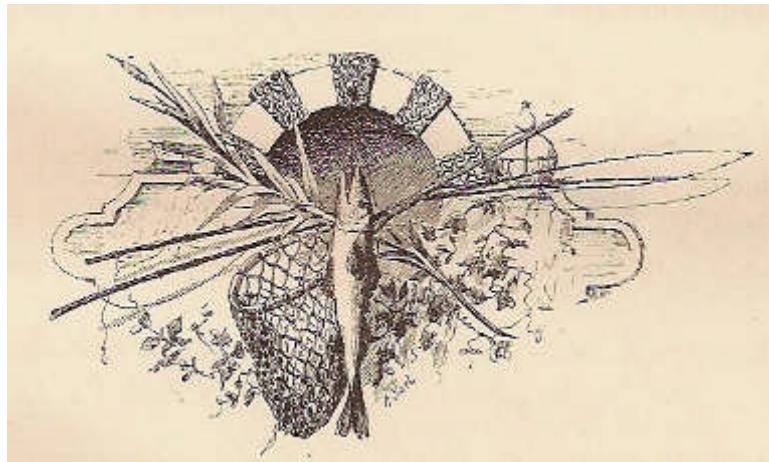
fournit pas plus que la terre des animaux comestibles se reproduisant instantanément. Est-il possible que des fonds dragués chaque jour avec acharnement aillent néanmoins en s'enrichissant !!!

L'homme est un mauvais usufruitier de ses richesses. Il ignore la science de les employer simultanément et de les conserver par un simple système de prévoyance. Et pourtant si, tout au moins, à certaines époques, la pêche était pratiquée avec plus de retenue, les produits des campagnes suivantes compenseraient vite la perte causée par quelques jours de chômage volontairement acceptés. La question est de celles qu'il est urgent d'étudier et de faire accepter par nos populations maritimes, trop éprouvées déjà.

Puisse, en attendant, Croix-de-Vie, un peu plus avantageusement située que Saint-Gilles, se mettre d'accord avec cette dernière ville.

A elles deux, la tâche de mener rapidement les travaux du port ne pèse-rait guère, et cela vaudrait mieux que de réclamer trop de l'État, impuissant, en somme, à concilier tous les intérêts.

Et quel but plus beau que de rendre l'animation à toute une contrée, menacée dans son existence même par l'état de choses actuel !





ILE-D'YEU : RUINES DU CHATEAU